



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché (avis rectificatif)

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-32490>

Département(s) de publication : **80**

Annonce n° **25-32490**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : CHU AMIENS PICARDIE

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Travaux courants et petits entretiens pour les établissements du GHT Somme Littoral Sud

Description : Travaux courants et petits entretiens pour les établissements du GHT Somme Littoral Sud

Identifiant de la procédure : d052e89a-acee-432a-af45-7cdbadf5ab95

Identifiant interne : 25TE0008

Type de procédure : Ouverte

Principales caractéristiques de la procédure : La présente consultation est passée selon la procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles L.2124-1, L.2124-2 et R.2161-2 à R.2161-5 du Code de la commande publique.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45000000 Travaux de construction

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Informations complémentaires : La valeur maximale de l'accord-cadre indiquée ci-après est calculée sur la durée maximale de l'accord-cadre, soit sur 48 mois. Les montants

maximums par lots et par établissements pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses) figurent à l'annexe 1 du CCAP.

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Pas-de-Calais (FRE12)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 58,670,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : En application des articles R.2162-1 à R.2162-6 et R.2162-13 à R.2162-14 du Code de la commande publique, il s'agit d'un accord-cadre multi-attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses). Les montants maximums par lots et par établissements sont indiqués dans l'annexe 1 au CCAP « Liste des lots et montants maximums ». L'accord-cadre sera conclu avec trois titulaires sous réserves d'un nombre suffisant de candidats et d'offres recevables. Le montant maximum par bon de commande ne peut excéder 70 000Euros HT sauf pour les lots suivants pour lesquels le montant maximum par bon de commande est porté à 100 000Euros HT : - Lots 17 et 58 : Plomberie - Sanitaires - Lots 18 et 59 : Génie Climatique : Chauffage - Ventilation - Climatisation - Désenfumage - Lots 4, 32 et 45 : Plomberie -Sanitaires - Génie Climatique : Chauffage / Ventilation / Climatisation / Désenfumage - Lots 9, 24, 37, 50 et 65 : Electricité - Courants Forts et Courants Faibles - Systèmes de Sécurité Incendie - Lots 11, 26, 39, 52 et 67 : Voiries - Réseaux Divers Le montant total cumulé des bons de commande, tous corps d'état confondus, émis pour des travaux courants et de petits entretiens, réalisés sur un même périmètre et sur une même temporalité, ne peut excéder 250 000Euros HT. Au-delà de ce seuil, la passation d'un marché distinct est obligatoire. Toutefois, même si le seuil de 250 000Euros HT n'est pas atteint, le pouvoir adjudicateur se réserve la faculté de recourir à un marché propre. Les lots 13, 21, 28, 41, 54 et 62 sont sans objet, par conséquent ils ne figurent pas dans la numérotation du présent accord-cadre. La proposition de variantes n'est pas autorisée. Le présent accord-cadre ne comporte aucune variante exigée. Le présent accord-cadre ne comporte aucune prestation supplémentaire éventuelle. Les prestations seront rémunérées dans les conditions de comptabilité publique et financées sur le budget des établissements du GHT concernés. Les sommes dues seront payées dans un délai global de 50 jours. Le règlement des dépenses se fera par mandat administratif suivi d'un virement bancaire. Conformément à l'article R.2142-19 du Code de la commande publique, les entreprises peuvent répondre dans le cadre d'un groupement d'entreprises. La forme du groupement n'est pas imposée au stade de la présentation d'une candidature ou d'une offre. A l'attribution du marché, le groupement devra adopter soit la forme d'un : - Groupement conjoint avec mandataire solidaire : le mandataire devra être désigné comme solidaire pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du maître d'ouvrage ; - Groupement solidaire : chacun des membres du groupement est engagé financièrement pour la totalité du groupement. Conformément à l'article R.2151-7 du Code de la commande publique, il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements. Un même opérateur économique ne peut donc pas être mandataire de plus d'un groupement pour le présent marché. Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 1, 2, 8, 9, 14, 15, 24, 29, 30, 36, 37,

42, 43, 50, 55, 56, 64 et 65 à compter du 01/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 16, 17, 18, 20, 22, 25, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 40, 44, 45, 47, 48, 51, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 66 et 68 à compter du 02/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 23 et 49 à compter du 03/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 19 et 46 à compter du 13/07/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. - Pour les lots 11, 26, 39, 52 et 67 à compter du 22/09/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Le titulaire ou le groupement d'entreprises ne pourra pas s'opposer à la reconduction en vertu des dispositions de l'article R.2112-4 du Code de la commande publique. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de ne pas reconduire l'accord-cadre. En cas de non reconduction de l'accord-cadre, un courrier sera adressé par tout moyen attestant de date et de l'heure certaine de réception au plus tard 2 mois avant la fin de la période considérée (soit le 31/05). L'émission des bons de commande n'interviendra que pendant la durée de validité de l'accord-cadre. Leur exécution peut se poursuivre postérieurement à la date d'expiration de l'accord-cadre, dans un délai de six (6) mois et dans les conditions du présent accord-cadre. Les candidats ont la possibilité de soumettre des offres pour un ou plusieurs lots, ou pour tous les lots. Dans le cas où une entreprise candidate sur plusieurs lots, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer un lot plutôt qu'un autre à l'entreprise. Les modalités de transmission des plis figurent au Règlement de consultation.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 62

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 62

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Lot 1 :Gros-oeuvre - Maçonnerie - Plâtrerie - Carrelage - Faïence - Ravalement - ZONE 1

Description : Lot 1 : Gros-oeuvre - Maçonnerie - Plâtrerie - Carrelage - Faïence - Ravalement pour les établissements de la ZONE 1

Identifiant interne : Lot 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45223220 Travaux de gros œuvre

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 600,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 1, 2, 8, 9, 14, 15, 24, 29, 30, 36, 37, 42, 43, 50, 55, 56, 64 et 65 à compter du 01/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi-attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses).

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Se référer à l'article 6.1 du RC

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée

comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et sous-traitants les cas échéant), - Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), - Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), - Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), - Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), - Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), - Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), - Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), - Prise en compte de la Co-activité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la co-activité avec le personnel des établissements de santé), - Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 09/04/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : - Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. - Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. - Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. - Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0063

Titre : Lot 2 : Plafonds suspendus - Faux plafonds - ZONE 1

Description : Lot 2 : Plafonds suspendus - Faux plafonds pour les établissements de la ZONE 1

Identifiant interne : Lot 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45000000 Travaux de construction

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45421146 Mise en place de plafonds suspendus

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 400,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 1, 2, 8, 9, 14, 15, 24, 29, 30, 36, 37, 42, 43, 50, 55, 56, 64 et 65 à compter du 01/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi-attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses).

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Se référer à l'article 6.1 du RC

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs

interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et sous-traitants les cas échéant), - Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), - Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), - Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), - Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), - Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), - Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), - Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), - Prise en compte de la Co-activité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la co-activité avec le personnel des établissements de santé), - Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requis

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 09/04/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :

Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : - Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. - Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. - Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. - Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0064

Titre : Lot 3 : Couverture - Etanchéité - ZONE 1

Description : Lot 3 : Couverture - Etanchéité pour les établissements de la ZONE 1

Identifiant interne : Lot 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45261210 Travaux de couverture

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45261420 Travaux d'étanchéification

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 750,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 16, 17, 18, 20, 22, 25, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 40, 44, 45, 47, 48, 51, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 66 et 68 à compter du 02/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi-attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses).

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Se référer à l'article 6.1 du RC

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et sous-traitants les cas échéant), - Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux

prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), - Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), - Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), - Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), - Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), - Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), - Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), - Prise en compte de la Co-activité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la co-activité avec le personnel des établissements de santé), - Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 09/04/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : - Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. - Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. - Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. - Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0065

Titre : Lot 4 : Plomberie -Sanitaires - Génie Climatique : Chauffage / Ventilation / Climatisation / Désenfumage - ZONE 1

Description : Lot 4 : Plomberie -Sanitaires - Génie Climatique : Chauffage / Ventilation / Climatisation / Désenfumage pour les établissements de la ZONE 1

Identifiant interne : Lot 4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45330000 Travaux de plomberie

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45331000 Travaux d'installation de matériel de chauffage, de ventilation et de climatisation

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 410,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 16, 17, 18, 20, 22, 25, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 40, 44, 45, 47, 48, 51, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 66 et 68 à compter du 02/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi-attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses).

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Se référer à l'article 6.1 du RC

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et sous-traitants les cas échéant), - Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), - Moyens humains

maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), - Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), - Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), - Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), - Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), - Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), - Prise en compte de la Co-activité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la co-activité avec le personnel des établissements de santé), - Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 09/04/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : - Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. - Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. - Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. - Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0066

Titre : Lot 5 : Menuiseries - Plâtrerie - Doublages - ZONE 1

Description : Lot 5 : Menuiseries - Plâtrerie - Doublages pour les établissements de la ZONE 1

Identifiant interne : Lot 5

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45421000 Travaux de menuiserie

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45410000 Travaux de plâtrerie

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 410,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 16, 17, 18, 20, 22, 25, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 40, 44, 45, 47, 48, 51, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 66 et 68 à compter du 02/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi-attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses).

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Se référer à l'article 6.1 du RC

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et sous-traitants les cas échéant), - Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), - Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), - Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le

cadre de certaines prestations), - Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), - Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), - Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), - Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), - Prise en compte de la Co-activité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la co-activité avec le personnel des établissements de santé), - Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 09/04/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : - Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. - Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. - Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. - Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0067

Titre : Lot 6 : Menuiseries Aluminium - ZONE 1

Description : Lot 6 : Menuiseries Aluminium pour les établissements de la ZONE 1

Identifiant interne : Lot 6

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45421000 Travaux de menuiserie

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 500,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 16, 17, 18, 20, 22, 25, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 40, 44, 45, 47, 48, 51, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 66 et 68 à compter du 02/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi-attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses).

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Se référer à l'article 6.1 du RC

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et sous-traitants les cas échéant), - Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), - Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), - Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), - Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2)

Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), - Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), - Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), - Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), - Prise en compte de la Co-activité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la co-activité avec le personnel des établissements de santé), - Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 09/04/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : - Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. - Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. - Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. - Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0068

Titre : Lot 7 : Peinture - Revêtements muraux - Sols souples - ZONE 1

Description : Lot 7 : Peinture - Revêtements muraux - Sols souples pour les établissements de la ZONE 1

Identifiant interne : Lot 7

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45442100 Travaux de peinture

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45432100 Travaux de pose de revêtements de sols

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 500,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 16, 17, 18, 20, 22, 25, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 40, 44, 45, 47, 48, 51, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 66 et 68 à compter du 02/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi-attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses).

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Se référer à l'article 6.1 du RC

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et sous-traitants les cas échéant), - Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), - Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), - Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), - Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en

oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), - Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), - Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), - Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), - Prise en compte de la Co-activité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la co-activité avec le personnel des établissements de santé), - Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 09/04/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : - Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de

justice administrative) avant la signature du contrat. - Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. - Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. - Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0069

Titre : Lot 8 : Métallerie - ZONE 1

Description : Lot 8 : Métallerie pour les établissements de la ZONE 1

Identifiant interne : Lot 8

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45421131 Pose de portes

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 350,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 1, 2, 8, 9, 14, 15, 24, 29, 30, 36, 37, 42, 43, 50, 55, 56, 64 et 65 à compter du 01/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser

quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi-attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses).

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Se référer à l'article 6.1 du RC

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et sous-traitants les cas échéant), - Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), - Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), - Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), - Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), - Fonctionnement de l'entreprise (le

candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), - Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), - Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), - Prise en compte de la Co-activité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la co-activité avec le personnel des établissements de santé), - Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 09/04/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : - Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. - Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. - Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. - Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses

réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0070

Titre : Lot 9 : Electricité - Courants Forts et Courants Faibles - Systèmes de Sécurité Incendie - ZONE 1

Description : Lot 9 : Electricité - Courants Forts et Courants Faibles - Systèmes de Sécurité Incendie pour les établissements de la ZONE 1

Identifiant interne : Lot 9

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45310000 Travaux d'équipement électrique

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45311000 Travaux de câblage et d'installations électriques

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 630,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 1, 2, 8, 9, 14, 15, 24, 29, 30, 36, 37, 42, 43, 50, 55, 56, 64 et 65 à compter du 01/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi-attributaires à émission de bons de

commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses).

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Se référer à l'article 6.1 du RC

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et sous-traitants les cas échéant), - Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), - Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), - Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), - Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), - Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais

également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), - Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), - Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), - Prise en compte de la Co-activité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la co-activité avec le personnel des établissements de santé), - Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 09/04/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : - Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. - Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. - Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. - Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à

compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0071

Titre : Lot 10 : Stores - Fermetures - ZONE 1

Description : Lot 10 : Stores - Fermetures pour les établissements de la ZONE 1

Identifiant interne : Lot 10

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45421143 Travaux d'installation de stores

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 350,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 16, 17, 18, 20, 22, 25, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 40, 44, 45, 47, 48, 51, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 66 et 68 à compter du 02/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi-attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses).

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Se référer à l'article 6.1 du RC

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et sous-traitants les cas échéant), - Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), - Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), - Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), - Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), - Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), - Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), - Prise en compte des

nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), - Prise en compte de la Co-activité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la co-activité avec le personnel des établissements de santé), - Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 09/04/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : - Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. - Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. - Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. - Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0072

Titre : Lot 11 : Voiries - Réseaux Divers - ZONE 1

Description : Lot 11 : Voiries - Réseaux Divers pour les établissements de la ZONE 1

Identifiant interne : Lot 11

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45233140 Travaux routiers

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 600,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 11, 26, 39, 52 et 67 à compter du 22/09/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi-attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses).

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Se référer à l'article 6.1 du RC

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et sous-traitants les cas échéant), - Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), - Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), - Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), - Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), - Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), - Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), - Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), - Prise en compte de la Co-activité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu

occupé et sa gestion de la co-activité avec le personnel des établissements de santé), - Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 09/04/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : - Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. - Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. - Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. - Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0073

Titre : Lot 12 : Fluides médicaux - ZONE 1

Description : Lot 12 : Fluides médicaux pour les établissements de la ZONE 1

Identifiant interne : Lot 12

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 240,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 16, 17, 18, 20, 22, 25, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 40, 44, 45, 47, 48, 51, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 66 et 68 à compter du 02/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi-attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses).

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Se référer à l'article 6.1 du RC

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue(s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et sous-traitants le cas échéant), - Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), - Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), - Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), - Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), - Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), - Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), - Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), - Prise en compte de la Co-activité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la co-activité avec le personnel des établissements de santé), - Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 09/04/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : - Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. - Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. - Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. - Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0074

Titre : Lot 14 : Gros oeuvre - Maçonnerie - Plâtrerie - Carrelage - Faïence - Ravalement - ZONE 2

Description : Lot 14 : Gros oeuvre - Maçonnerie - Plâtrerie - Carrelage - Faïence - Ravalement pour les établissements de la ZONE 2

Identifiant interne : Lot 14

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45223220 Travaux de gros oeuvre

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,880,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 1, 2, 8, 9, 14, 15, 24, 29, 30, 36, 37, 42, 43, 50, 55, 56, 64 et 65 à compter du 01/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi-attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses).

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Se référer à l'article 6.1 du RC

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des

hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et sous-traitants les cas échéant), - Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), - Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), - Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), - Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), - Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), - Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), - Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), - Prise en compte de la Co-activité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la co-activité avec le personnel des établissements de santé), - Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 09/04/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : - Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. - Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. - Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. - Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0075

Titre : Lot 15 : Plafonds suspendus- Faux plafonds - ZONE 2

Description : Lot 15 : Plafonds suspendus- Faux plafonds pour les établissements de la ZONE 2

Identifiant interne : Lot 15

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45000000 Travaux de construction

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45421146 Mise en place de plafonds suspendus

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,320,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 1, 2, 8, 9, 14, 15, 24, 29, 30, 36, 37, 42, 43, 50, 55, 56, 64 et 65 à compter du 01/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi-attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses).

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Se référer à l'article 6.1 du RC

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et sous-traitants les cas échéant), - Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), - Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), - Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), - Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), - Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), - Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), - Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), - Prise en compte de la Co-activité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la co-activité avec le personnel des établissements de santé), - Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 09/04/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : - Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. - Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. - Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. - Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0076

Titre : Lot 16 : Couverture - Etanchéité - ZONE 2

Description : Lot 16 : Couverture - Etanchéité pour les établissements de la ZONE 2

Identifiant interne : Lot 16

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45261210 Travaux de couverture

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45261420 Travaux d'étanchéification

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,480,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 16, 17, 18, 20, 22, 25, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 40, 44, 45, 47, 48, 51, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 66 et 68 à compter du 02/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi-attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses).

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Se référer à l'article 6.1 du RC

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et sous-traitants le cas échéant), - Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), - Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), - Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), - Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), - Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), - Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), - Prise en compte des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), - Prise en compte de la Co-activité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la co-activité avec le personnel des établissements de santé), - Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 09/04/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : - Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. - Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. - Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. - Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0077

Titre : Lot 17 : Plomberie - Sanitaires - ZONE 2

Description : Lot 17 : Plomberie - Sanitaires pour les établissements de la ZONE 2

Identifiant interne : Lot 17

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45330000 Travaux de plomberie

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,480,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 16, 17, 18, 20, 22, 25, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 40, 44, 45, 47, 48, 51, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 66 et 68 à compter du 02/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi-attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses).

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Se référer à l'article 6.1 du RC

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Description de

l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et sous-traitants les cas échéant), - Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), - Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), - Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), - Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), - Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), - Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), - Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), - Prise en compte de la Co-activité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la co-activité avec le personnel des établissements de santé), - Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 09/04/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :

Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : - Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. - Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. - Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. - Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0078

Titre : Lot 18 : Génie Climatique : Chauffage - Ventilation - Climatisation - Désenfumage - ZONE 2

Description : Lot 18 : Génie Climatique : Chauffage - Ventilation - Climatisation - Désenfumage pour les établissements de la ZONE 2

Identifiant interne : Lot 18

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45331000 Travaux d'installation de matériel de chauffage, de ventilation et de climatisation

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,480,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 16, 17, 18, 20, 22, 25, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 40, 44, 45, 47, 48, 51, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 66 et 68 à compter du 02/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi-attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses).

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Se référer à l'article 6.1 du RC

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec

notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et sous-traitants les cas échéant), - Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), - Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), - Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), - Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), - Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), - Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), - Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), - Prise en compte de la Co-activité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la co-activité avec le personnel des établissements de santé), - Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 09/04/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :

Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : - Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. - Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. - Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. - Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0079

Titre : Lot 19 : Menuiseries - Plâtrerie - Doublages - ZONE 2

Description : Lot 19 : Menuiseries - Plâtrerie - Doublages pour les établissements de la ZONE 2

Identifiant interne : Lot 19

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45421000 Travaux de menuiserie

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45410000 Travaux de plâtrerie

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 2,520,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 19 et 46 à compter du 13/07/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi-attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses).

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Se référer à l'article 6.1 du RC

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et sous-traitants les cas échéant), - Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat

présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), - Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), - Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), - Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), - Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), - Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), - Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), - Prise en compte de la Co-activité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la co-activité avec le personnel des établissements de santé), - Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 09/04/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :

Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : - Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. - Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. - Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. - Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0080

Titre : Lot 20 : Menuiseries Aluminium - ZONE 2

Description : Lot 20 : Menuiseries Aluminium pour les établissements de la ZONE 2

Identifiant interne : Lot 20

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45421000 Travaux de menuiserie

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,320,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 16, 17, 18, 20, 22, 25, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 40, 44, 45, 47, 48, 51, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 66 et 68 à compter du 02/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi-attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses).

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Se référer à l'article 6.1 du RC

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et sous-traitants les cas échéant), - Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), - Moyens humains

maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), - Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), - Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), - Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), - Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), - Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), - Prise en compte de la Co-activité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la co-activité avec le personnel des établissements de santé), - Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 09/04/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : - Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. - Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. - Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. - Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0081

Titre : Lot 22 : Peinture - Revêtements muraux - Sols souples - ZONE 2

Description : Lot 22 : Peinture - Revêtements muraux - Sols souples pour les établissements de la ZONE 2

Identifiant interne : Lot 22

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45442100 Travaux de peinture

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45432100 Travaux de pose de revêtements de sols

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 2,020,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 16, 17, 18, 20, 22, 25, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 40, 44, 45, 47, 48, 51, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 66 et 68 à compter du 02/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi-attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses).

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Se référer à l'article 6.1 du RC

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et sous-traitants les cas échéant), - Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), - Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), - Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le

cadre de certaines prestations), - Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), - Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), - Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), - Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), - Prise en compte de la Co-activité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la co-activité avec le personnel des établissements de santé), - Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 09/04/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : - Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. - Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. - Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. - Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0082

Titre : Lot 23 : Métallerie - ZONE 2

Description : Lot 23 : Métallerie pour les établissements de la ZONE 2

Identifiant interne : Lot 23

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45421131 Pose de portes

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,080,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 23 et 49 à compter du 03/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être

reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi-attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses).

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Se référer à l'article 6.1 du RC

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et sous-traitants les cas échéant), - Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), - Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), - Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), - Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la

planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), - Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), - Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), - Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), - Prise en compte de la Co-activité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la co-activité avec le personnel des établissements de santé), - Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 09/04/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : - Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. - Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. - Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et

pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. - Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0083

Titre : Lot 24 : Electricité - Courants Forts et Courants Faibles - Systèmes de Sécurité Incendie - ZONE 2

Description : Lot 24 : Electricité - Courants Forts et Courants Faibles - Systèmes de Sécurité Incendie pour les établissements de la ZONE 2

Identifiant interne : Lot 24

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45310000 Travaux d'équipement électrique

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45311000 Travaux de câblage et d'installations électriques

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,320,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 1, 2, 8, 9, 14, 15, 24, 29, 30, 36, 37, 42, 43, 50, 55, 56, 64 et 65 à compter du 01/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois

pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi-attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses).

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Se référer à l'article 6.1 du RC

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et sous-traitants les cas échéant), - Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), - Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), - Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), - Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa

gestion des installations de chantier), - Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), - Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), - Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), - Prise en compte de la Co-activité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la co-activité avec le personnel des établissements de santé), - Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 09/04/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : - Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. - Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. - Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les

mesures de publicité du contrat. - Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0084

Titre : Lot 25 : Stores - Fermetures - ZONE 2

Description : Lot 25 : Stores - Fermetures pour les établissements de la ZONE 2

Identifiant interne : Lot 25

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45421143 Travaux d'installation de stores

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,020,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 16, 17, 18, 20, 22, 25, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 40, 44, 45, 47, 48, 51, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 66 et 68 à compter du 02/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi-attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses).

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Se référer à l'article 6.1 du RC

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et sous-traitants le cas échéant), - Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), - Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), - Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), - Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), - Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), - Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu

hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), - Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), - Prise en compte de la Co-activité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la co-activité avec le personnel des établissements de santé), - Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 09/04/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : - Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. - Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. - Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. - Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0085

Titre : Lot 26 : Voiries - Réseaux Divers - ZONE 2

Description : Lot 26 : Voiries - Réseaux Divers pour les établissements de la ZONE 2

Identifiant interne : Lot 26

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45233140 Travaux routiers

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,320,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 11, 26, 39, 52 et 67 à compter du 22/09/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi-attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses).

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Se référer à l'article 6.1 du RC

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et sous-traitants les cas échéant), - Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), - Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), - Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), - Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), - Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), - Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), - Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), - Prise en compte de la Co-activité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu

occupé et sa gestion de la co-activité avec le personnel des établissements de santé), - Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 09/04/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : - Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. - Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. - Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. - Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0086

Titre : Lot 27 : Fluides médicaux - ZONE 2

Description : Lot 27 : Fluides médicaux pour les établissements de la ZONE 2

Identifiant interne : Lot 27

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 900,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 16, 17, 18, 20, 22, 25, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 40, 44, 45, 47, 48, 51, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 66 et 68 à compter du 02/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi-attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses).

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Se référer à l'article 6.1 du RC

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue(s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et sous-traitants le cas échéant), - Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), - Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), - Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), - Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), - Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), - Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), - Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), - Prise en compte de la Co-activité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la co-activité avec le personnel des établissements de santé), - Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 09/04/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : - Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. - Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. - Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. - Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0087

Titre : Lot 29 : Gros oeuvre - Maçonnerie - Plâtrerie - Carrelage - Faïence - Ravalement - ZONE 3

Description : Lot 29 : Gros oeuvre - Maçonnerie - Plâtrerie - Carrelage - Faïence - Ravalement pour l'établissement de la ZONE 3

Identifiant interne : Lot 29

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45223220 Travaux de gros oeuvre

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,600,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 1, 2, 8, 9, 14, 15, 24, 29, 30, 36, 37, 42, 43, 50, 55, 56, 64 et 65 à compter du 01/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi-attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses).

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Se référer à l'article 6.1 du RC

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des

hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et sous-traitants les cas échéant), - Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), - Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), - Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), - Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), - Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), - Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), - Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), - Prise en compte de la Co-activité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la co-activité avec le personnel des établissements de santé), - Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 09/04/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : - Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. - Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. - Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. - Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0088

Titre : Lot 30 : Plafonds suspendus- Faux plafonds - ZONE 3

Description : Lot 30 : Plafonds suspendus- Faux plafonds pour l'établissement de la ZONE 3

Identifiant interne : Lot 30

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45000000 Travaux de construction

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45421146 Mise en place de plafonds suspendus

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 480,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 1, 2, 8, 9, 14, 15, 24, 29, 30, 36, 37, 42, 43, 50, 55, 56, 64 et 65 à compter du 01/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi-attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses).

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Se référer à l'article 6.1 du RC

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et sous-traitants les cas échéant), - Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), - Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), - Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), - Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), - Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), - Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), - Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), - Prise en compte de la Co-activité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la co-activité avec le personnel des établissements de santé), - Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 09/04/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : - Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. - Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. - Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. - Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0089

Titre : Lot 31 : Couverture - Etanchéité - ZONE 3

Description : Lot 31 : Couverture - Etanchéité pour l'établissement de la ZONE 3

Identifiant interne : Lot 31

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45261210 Travaux de couverture

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45261420 Travaux d'étanchéification

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 2,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 16, 17, 18, 20, 22, 25, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 40, 44, 45, 47, 48, 51, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 66 et 68 à compter du 02/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi-attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses).

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Se référer à l'article 6.1 du RC

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et sous-traitants le cas échéant), - Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), - Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), - Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), - Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), - Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), - Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), - Prise en compte des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), - Prise en compte de la Co-activité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la co-activité avec le personnel des établissements de santé), - Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 09/04/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : - Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. - Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. - Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. - Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0090

Titre : Lot 32 : Plomberie - Sanitaires - Génie Climatique : Chauffage - Ventilation - Climatisation - Désenfumage - ZONE 3

Description : Lot 32 : Plomberie - Sanitaires - Génie Climatique : Chauffage - Ventilation - Climatisation - Désenfumage pour l'établissement de la ZONE 3

Identifiant interne : Lot 32

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45330000 Travaux de plomberie

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45331000 Travaux d'installation de matériel de chauffage, de ventilation et de climatisation

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,800,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 16, 17, 18, 20, 22, 25, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 40, 44, 45, 47, 48, 51, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 66 et 68 à compter du 02/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi-attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses).

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Se référer à l'article 6.1 du RC

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et sous-traitants le cas échéant), - Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), - Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), - Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), - Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), - Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), - Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), - Prise en compte des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), - Prise en compte de la Co-activité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la co-activité avec le personnel des établissements de santé), - Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 09/04/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : - Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. - Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. - Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. - Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0091

Titre : Lot 33 : Menuiseries - Plâtrerie - Doublages - ZONE 3

Description : Lot 33 :Menuiseries - Plâtrerie - Doublages pour l'établissement de la ZONE 3

Identifiant interne : Lot 33

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45421000 Travaux de menuiserie

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45410000 Travaux de plâtrerie

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,800,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 16, 17, 18, 20, 22, 25, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 40, 44, 45, 47, 48, 51, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 66 et 68 à compter du 02/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi-attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses).

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Se référer à l'article 6.1 du RC

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée

comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et sous-traitants les cas échéant), - Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), - Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), - Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), - Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), - Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), - Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), - Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), - Prise en compte de la Co-activité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la co-activité avec le personnel des établissements de santé), - Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 09/04/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : - Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. - Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. - Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. - Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0092

Titre : Lot 34 : Menuiseries Aluminium - ZONE 3

Description : Lot 34 : Menuiseries Aluminium pour l'établissement de la ZONE 3

Identifiant interne : Lot 34

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45000000 Travaux de construction

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45421000 Travaux de menuiserie

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 800,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 16, 17, 18, 20, 22, 25, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 40, 44, 45, 47, 48, 51, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 66 et 68 à compter du 02/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi-attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses).

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Se référer à l'article 6.1 du RC

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec

notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et sous-traitants les cas échéant), - Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), - Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), - Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), - Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), - Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), - Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), - Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), - Prise en compte de la Co-activité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la co-activité avec le personnel des établissements de santé), - Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 09/04/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : - Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. - Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. - Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. - Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0093

Titre : Lot 35 : Peinture - Revêtements muraux - Sols souples- ZONE 3

Description : Lot 35 : Peinture - Revêtements muraux - Sols souples pour l'établissement de la ZONE 3

Identifiant interne : Lot 35

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45442100 Travaux de peinture

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45432100 Travaux de pose de revêtements de sols

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,600,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 16, 17, 18, 20, 22, 25, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 40, 44, 45, 47, 48, 51, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 66 et 68 à compter du 02/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi-attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses).

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Se référer à l'article 6.1 du RC

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et sous-

traitants les cas échéant), - Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), - Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), - Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), - Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), - Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), - Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), - Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), - Prise en compte de la Co-activité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la co-activité avec le personnel des établissements de santé), - Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 09/04/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : - Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. - Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. - Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. - Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0094

Titre : Lot 36 : Métallerie - ZONE 3

Description : Lot 36 : Métallerie pour l'établissement de la ZONE 3

Identifiant interne : Lot 36

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45421131 Pose de portes

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 800,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 1, 2, 8, 9, 14, 15, 24, 29, 30, 36, 37, 42, 43, 50, 55, 56, 64 et 65 à compter du 01/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi-attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses).

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Se référer à l'article 6.1 du RC

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et sous-traitants les cas échéant), - Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), - Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), - Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et

notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), - Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), - Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), - Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), - Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), - Prise en compte de la Co-activité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la co-activité avec le personnel des établissements de santé), - Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 09/04/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : - Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. - Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. - Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. - Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0095

Titre : Lot 37 : Electricité - Courants Forts et Courants Faibles - Systèmes de Sécurité Incendie - ZONE 3

Description : Lot 37 : Electricité - Courants Forts et Courants Faibles - Systèmes de Sécurité Incendie pour l'établissement de la ZONE 3

Identifiant interne : Lot 37

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45310000 Travaux d'équipement électrique

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45311000 Travaux de câblage et d'installations électriques

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 5,200,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 1, 2, 8, 9, 14, 15, 24, 29, 30, 36, 37, 42, 43, 50, 55, 56, 64 et 65 à compter du 01/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi-attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses).

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Se référer à l'article 6.1 du RC

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et sous-traitants les cas échéant), - Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), - Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), - Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), - Présentation de l'équipe d'encadrement pour la

réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), - Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), - Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), - Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), - Prise en compte de la Co-activité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la co-activité avec le personnel des établissements de santé), - Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 09/04/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : - Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. - Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. - Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. - Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0096

Titre : Lot 39 : Voiries - Réseaux Divers - ZONE 3

Description : Lot 39 : Voiries - Réseaux Divers pour l'établissement de la ZONE 3

Identifiant interne : Lot 39

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45233140 Travaux routiers

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,600,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 11, 26, 39, 52 et 67 à compter du 22/09/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi-attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses).

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Se référer à l'article 6.1 du RC

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et sous-traitants les cas échéant), - Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), - Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), - Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), - Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en

oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), - Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), - Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), - Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), - Prise en compte de la Co-activité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la co-activité avec le personnel des établissements de santé), - Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 09/04/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : - Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de

justice administrative) avant la signature du contrat. - Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. - Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. - Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0097

Titre : Lot 40 : Fluides médicaux - ZONE 3

Description : Lot 40 : Fluides médicaux pour l'établissement de la ZONE 3

Identifiant interne : Lot 40

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 400,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 16, 17, 18, 20, 22, 25, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 40, 44, 45, 47, 48, 51, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 66 et 68 à compter du 02/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que

la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi-attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses).

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Se référer à l'article 6.1 du RC

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et sous-traitants les cas échéant), - Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), - Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), - Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), - Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa

gestion des installations de chantier), - Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), - Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), - Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), - Prise en compte de la Co-activité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la co-activité avec le personnel des établissements de santé), - Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 09/04/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : - Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. - Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. - Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les

mesures de publicité du contrat. - Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0098

Titre : Lot 42 : Gros oeuvre - Maçonnerie - Plâtrerie - Carrelage - Faïence - Ravalement- Plâtrerie - Plafonds suspendus- Faux plafonds - ZONE 4

Description : Lot 42 : Gros oeuvre - Maçonnerie - Plâtrerie - Carrelage - Faïence - Ravalement - Plâtrerie - Plafonds suspendus- Faux plafonds pour les établissements de la ZONE 4

Identifiant interne : Lot 42

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45223220 Travaux de gros oeuvre

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 700,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 1, 2, 8, 9, 14, 15, 24, 29, 30, 36, 37, 42, 43, 50, 55, 56, 64 et 65 à compter du 01/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi-attributaires à émission de bons de

commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses).

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Se référer à l'article 6.1 du RC

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue(s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et sous-traitants les cas échéant), - Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), - Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), - Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), - Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), - Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais

également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), - Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), - Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), - Prise en compte de la Co-activité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la co-activité avec le personnel des établissements de santé), - Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 09/04/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : - Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. - Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. - Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. - Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à

compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0099

Titre : Lot 43 : Carrelage - ZONE 4

Description : Lot 43 : Carrelage pour les établissements de la ZONE 4

Identifiant interne : Lot 43

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45432110 Travaux de pose de sols

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 350,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 1, 2, 8, 9, 14, 15, 24, 29, 30, 36, 37, 42, 43, 50, 55, 56, 64 et 65 à compter du 01/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi-attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses).

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Se référer à l'article 6.1 du RC

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue(s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et sous-traitants les cas échéant), - Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), - Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), - Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), - Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), - Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), - Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution

des prestations dans un environnement hospitalier), - Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), - Prise en compte de la Co-activité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la co-activité avec le personnel des établissements de santé), - Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 09/04/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : - Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. - Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. - Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. - Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0100

Titre : Lot 44 : Couverture - Etanchéité - ZONE 4

Description : Lot 44 : Couverture - Etanchéité pour les établissements de la ZONE 4

Identifiant interne : Lot 44

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45261210 Travaux de couverture

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45261420 Travaux d'étanchéification

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 600,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 16, 17, 18, 20, 22, 25, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 40, 44, 45, 47, 48, 51, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 66 et 68 à compter du 02/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi-attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses).

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Se référer à l'article 6.1 du RC

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue(s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et sous-traitants le cas échéant), - Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), - Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), - Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), - Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), - Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), - Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), - Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier :

Bruit, empoussièrement, nettoyage), - Prise en compte de la Co-activité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la co-activité avec le personnel des établissements de santé), - Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 09/04/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : - Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. - Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. - Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. - Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0101

Titre : Lot 45 : Plomberie - Sanitaires - Génie Climatique : Chauffage - Ventilation - Climatisation - Désenfumage - ZONE 4

Description : Lot 45 : Plomberie - Sanitaires - Génie Climatique : Chauffage - Ventilation - Climatisation - Désenfumage pour les établissements de la ZONE 4

Identifiant interne : Lot 45

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45330000 Travaux de plomberie

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45331000 Travaux d'installation de matériel de chauffage, de ventilation et de climatisation

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 700,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 16, 17, 18, 20, 22, 25, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 40, 44, 45, 47, 48, 51, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 66 et 68 à compter du 02/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi-attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses).

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Se référer à l'article 6.1 du RC

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et sous-traitants les cas échéant), - Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), - Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), - Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), - Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), - Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), - Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), - Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), - Prise en compte de la Co-activité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu

occupé et sa gestion de la co-activité avec le personnel des établissements de santé), - Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 09/04/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : - Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. - Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. - Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. - Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0102

Titre : Lot 46 : Menuiseries - Plâtrerie - Doublages - ZONE 4

Description : Lot 46 : Menuiseries - Plâtrerie - Doublages pour les établissements de la ZONE 4

Identifiant interne : Lot 46

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45421000 Travaux de menuiserie

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45410000 Travaux de plâtrerie

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,200,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 19 et 46 à compter du 13/07/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi-attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses).

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Se référer à l'article 6.1 du RC

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et sous-traitants les cas échéant), - Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), - Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), - Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), - Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), - Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), - Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), - Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), - Prise en compte de la Co-activité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la co-activité avec le personnel des établissements de santé), - Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 09/04/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : - Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. - Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. - Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. - Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0103

Titre : Lot 47 : Menuiseries Aluminium - ZONE 4

Description : Lot 47 : Menuiseries Aluminium pour les établissements de la ZONE 4

Identifiant interne : Lot 47

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45421000 Travaux de menuiserie

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 200,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 16, 17, 18, 20, 22, 25, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 40, 44, 45, 47, 48, 51, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 66 et 68 à compter du 02/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi-attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses).

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Se référer à l'article 6.1 du RC

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des

hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et sous-traitants les cas échéant), - Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), - Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), - Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), - Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), - Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), - Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), - Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), - Prise en compte de la Co-activité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la co-activité avec le personnel des établissements de santé), - Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 09/04/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : - Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. - Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. - Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. - Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0104

Titre : Lot 48 : Peinture - Revêtements muraux - Sols souples - ZONE 4

Description : Lot 48 : Peinture - Revêtements muraux - Sols souples pour les établissements de la ZONE 4

Identifiant interne : Lot 48

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45442100 Travaux de peinture

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45432100 Travaux de pose de revêtements de sols

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 16, 17, 18, 20, 22, 25, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 40, 44, 45, 47, 48, 51, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 66 et 68 à compter du 02/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi-attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses).

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Se référer à l'article 6.1 du RC

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux

scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et sous-traitants les cas échéant), - Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), - Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), - Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), - Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), - Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), - Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), - Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), - Prise en compte de la Co-activité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la co-activité avec le personnel des établissements de santé), - Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 09/04/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : - Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. - Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. - Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. - Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0105

Titre : Lot 49 : Métallerie - ZONE 4

Description : Lot 49 : Métallerie pour les établissements de la ZONE 4

Identifiant interne : Lot 49

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45421131 Pose de portes

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 300,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 23 et 49 à compter du 03/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi-attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses).

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Se référer à l'article 6.1 du RC

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et sous-traitants le cas échéant), - Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), - Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), - Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), - Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), - Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), - Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), - Prise en compte des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), - Prise en compte de la Co-activité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la co-activité avec le personnel des établissements de santé), - Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 09/04/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : - Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. - Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. - Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. - Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0106

Titre : Lot 50 : Electricité - Courants Forts et Courants Faibles - Systèmes de Sécurité Incendie - ZONE 4

Description : Lot 50 : Electricité - Courants Forts et Courants Faibles - Systèmes de Sécurité Incendie pour les établissements de la ZONE 4

Identifiant interne : Lot 50

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45310000 Travaux d'équipement électrique

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45311000 Travaux de câblage et d'installations électriques

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,200,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 1, 2, 8, 9, 14, 15, 24, 29, 30, 36, 37, 42, 43, 50, 55, 56, 64 et 65 à compter du 01/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi-attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses).

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Se référer à l'article 6.1 du RC

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et sous-traitants les cas échéant), - Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), - Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), - Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), - Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), - Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), - Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), - Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), - Prise en compte de la Co-activité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la co-activité avec le personnel des établissements de santé), - Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 09/04/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : - Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. - Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. - Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. - Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0107

Titre : Lot 51 : Stores - Fermetures - ZONE 4

Description : Lot 51 : Stores - Fermetures pour les établissements de la ZONE 4

Identifiant interne : Lot 51

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45421143 Travaux d'installation de stores

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 350,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 16, 17, 18, 20, 22, 25, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 40, 44, 45, 47, 48, 51, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 66 et 68 à compter du 02/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi-attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses).

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Se référer à l'article 6.1 du RC

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec

notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et sous-traitants les cas échéant), - Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), - Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), - Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), - Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), - Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), - Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), - Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), - Prise en compte de la Co-activité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la co-activité avec le personnel des établissements de santé), - Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 09/04/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :

Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : - Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. - Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. - Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. - Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0108

Titre : Lot 52 : Voiries - Réseaux Divers - ZONE 4

Description : Lot 52 : Voiries - Réseaux Divers pour les établissements de la ZONE 4

Identifiant interne : Lot 52

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45233140 Travaux routiers

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 11, 26, 39, 52 et 67 à compter du 22/09/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi-attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses).

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Se référer à l'article 6.1 du RC

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et sous-traitants les cas échéant), - Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat

présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), - Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), - Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), - Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), - Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), - Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), - Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), - Prise en compte de la Co-activité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la co-activité avec le personnel des établissements de santé), - Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 09/04/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :

Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : - Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. - Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. - Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. - Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0109

Titre : Lot 53 : Fluides médicaux - ZONE 4

Description : Lot 53 : Fluides médicaux pour les établissements de la ZONE 4

Identifiant interne : Lot 53

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 150,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 16, 17, 18, 20, 22, 25, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 40, 44, 45, 47, 48, 51, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 66 et 68 à compter du 02/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi-attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses).

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Se référer à l'article 6.1 du RC

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et sous-traitants les cas échéant), - Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), - Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), - Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations

(le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), - Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), - Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), - Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), - Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), - Prise en compte de la Co-activité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la co-activité avec le personnel des établissements de santé), - Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 09/04/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : - Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. - Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. - Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. - Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0110

Titre : Lot 55 : Gros oeuvre - Maçonnerie - Plâtrerie - Carrelage - Faïence - Ravalement - ZONE 5

Description : Lot 55 : Gros oeuvre - Maçonnerie - Plâtrerie - Carrelage - Faïence - Ravalement pour les établissements de la ZONE 5

Identifiant interne : Lot 55

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45223220 Travaux de gros oeuvre

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 700,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 1, 2, 8, 9, 14, 15, 24, 29, 30, 36, 37, 42, 43, 50, 55, 56, 64 et 65 à compter du 01/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi-attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses).

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Se référer à l'article 6.1 du RC

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et sous-traitants les cas échéant), - Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), - Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), - Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), - Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2)

Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), - Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), - Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), - Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), - Prise en compte de la Co-activité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la co-activité avec le personnel des établissements de santé), - Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 09/04/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : - Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. - Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. - Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. - Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0111

Titre : Lot 56 : Plafonds suspendus- Faux plafonds - ZONE 5

Description : Lot 56 : Plafonds suspendus- Faux plafonds pour les établissements de la ZONE 5

Identifiant interne : Lot 56

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45421146 Mise en place de plafonds suspendus

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 320,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 1, 2, 8, 9, 14, 15, 24, 29, 30, 36, 37, 42, 43, 50, 55, 56, 64 et 65 à compter du 01/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi-attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses).

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Se référer à l'article 6.1 du RC

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et sous-traitants les cas échéant), - Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), - Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), - Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), - Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en

oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), - Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), - Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), - Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), - Prise en compte de la Co-activité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la co-activité avec le personnel des établissements de santé), - Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 09/04/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : - Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de

justice administrative) avant la signature du contrat. - Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. - Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. - Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0112

Titre : Lot 57 : Couverture - Etanchéité - ZONE 5

Description : Lot 57 : Couverture - Etanchéité pour les établissements de la ZONE 5

Identifiant interne : Lot 57

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45261210 Travaux de couverture

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45261420 Travaux d'étanchéification

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 800,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 16, 17, 18, 20, 22, 25, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 40, 44, 45, 47, 48, 51, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 66 et 68 à compter du 02/06/2025 ou de la

date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi-attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses).

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Se référer à l'article 6.1 du RC

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et sous-traitants les cas échéant), - Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), - Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), - Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), - Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes

opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), - Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), - Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), - Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), - Prise en compte de la Co-activité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la co-activité avec le personnel des établissements de santé), - Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 09/04/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : - Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. - Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. - Le Recours de pleine juridiction en

contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. - Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0113

Titre : Lot 58 : Plomberie - Sanitaires - ZONE 5

Description : Lot 58 : Plomberie - Sanitaires pour les établissements de la ZONE 5

Identifiant interne : Lot 58

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45330000 Travaux de plomberie

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 300,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 16, 17, 18, 20, 22, 25, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 40, 44, 45, 47, 48, 51, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 66 et 68 à compter du 02/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-

cadre multi-attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses).

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Se référer à l'article 6.1 du RC

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et sous-traitants les cas échéant), - Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), - Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), - Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), - Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), - Fonctionnement de l'entreprise (le

candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), - Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), - Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), - Prise en compte de la Co-activité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la co-activité avec le personnel des établissements de santé), - Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 09/04/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : - Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. - Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. - Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. - Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses

réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0114

Titre : Lot 59 : Génie Climatique : Chauffage - Ventilation - Climatisation - Désenfumage - ZONE 5

Description : Lot 59 : Génie Climatique : Chauffage - Ventilation - Climatisation - Désenfumage pour les établissements de la ZONE 5

Identifiant interne : Lot 59

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45331000 Travaux d'installation de matériel de chauffage, de ventilation et de climatisation

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 350,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 16, 17, 18, 20, 22, 25, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 40, 44, 45, 47, 48, 51, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 66 et 68 à compter du 02/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-

cadre multi-attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses).

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Se référer à l'article 6.1 du RC

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et sous-traitants les cas échéant), - Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), - Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), - Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), - Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), - Fonctionnement de l'entreprise (le

candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), - Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), - Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), - Prise en compte de la Co-activité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la co-activité avec le personnel des établissements de santé), - Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 09/04/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : - Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. - Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. - Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. - Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses

réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0115

Titre : Lot 60 : Menuiseries - Plâtrerie - Doublages - ZONE 5

Description : Lot 60 : Menuiseries - Plâtrerie - Doublages pour les établissements de la ZONE 5

Identifiant interne : Lot 60

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45421000 Travaux de menuiserie

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45410000 Travaux de plâtrerie

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 16, 17, 18, 20, 22, 25, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 40, 44, 45, 47, 48, 51, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 66 et 68 à compter du 02/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi-attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses).

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Se référer à l'article 6.1 du RC

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et sous-traitants les cas échéant), - Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), - Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), - Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), - Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), - Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), - Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu

hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), - Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), - Prise en compte de la Co-activité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la co-activité avec le personnel des établissements de santé), - Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 09/04/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : - Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. - Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. - Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. - Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0116

Titre : Lot 61 : Menuiseries Aluminium - ZONE 5

Description : Lot 61 : Menuiseries Aluminium pour les établissements de la ZONE 5

Identifiant interne : Lot 61

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45421000 Travaux de menuiserie

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 620,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 16, 17, 18, 20, 22, 25, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 40, 44, 45, 47, 48, 51, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 66 et 68 à compter du 02/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi-attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses).

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Se référer à l'article 6.1 du RC

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue(s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et sous-traitants le cas échéant), - Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), - Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), - Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), - Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), - Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), - Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), - Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier :

Bruit, empoussièrement, nettoyage), - Prise en compte de la Co-activité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la co-activité avec le personnel des établissements de santé), - Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 09/04/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : - Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. - Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. - Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. - Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0117

Titre : Lot 63 : Peinture - Revêtements muraux - Sols souples - ZONE 5

Description : Lot 63 : Peinture - Revêtements muraux - Sols souples pour les établissements de la ZONE 5

Identifiant interne : Lot 63

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45442100 Travaux de peinture

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45432100 Travaux de pose de revêtements de sols

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 450,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 16, 17, 18, 20, 22, 25, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 40, 44, 45, 47, 48, 51, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 66 et 68 à compter du 02/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi-attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses).

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Se référer à l'article 6.1 du RC

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :**Type :** Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :**Type :** Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et sous-traitants les cas échéant), - Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), - Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), - Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), - Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), - Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), - Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), - Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), - Prise en compte de la Co-activité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la co-activité avec le personnel des établissements de santé), - Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les

circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 09/04/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : - Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. - Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. - Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. - Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0118

Titre : Lot 64 : Métallerie - ZONE 5

Description : Lot 64 : Métallerie pour les établissements de la ZONE 5

Identifiant interne : Lot 64

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45421131 Pose de portes

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 580,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 1, 2, 8, 9, 14, 15, 24, 29, 30, 36, 37, 42, 43, 50, 55, 56, 64 et 65 à compter du 01/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi-attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses).

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Se référer à l'article 6.1 du RC

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées

aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et sous-traitants les cas échéant), - Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), - Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), - Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), - Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), - Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), - Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), - Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), - Prise en compte de la Co-activité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la co-activité avec le personnel des établissements de santé), - Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 09/04/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : - Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. - Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. - Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. - Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0119

Titre : Lot 65 : Electricité - Courants Forts et Courants Faibles - Systèmes de Sécurité Incendie - ZONE 5

Description : Lot 65 : Electricité - Courants Forts et Courants Faibles - Systèmes de Sécurité Incendie pour les établissements de la ZONE 5

Identifiant interne : Lot 65

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45310000 Travaux d'équipement électrique

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45311000 Travaux de câblage et d'installations électriques

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 480,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 1, 2, 8, 9, 14, 15, 24, 29, 30, 36, 37, 42, 43, 50, 55, 56, 64 et 65 à compter du 01/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi-attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses).

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Se référer à l'article 6.1 du RC

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est

calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et sous-traitants les cas échéant), - Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), - Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), - Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), - Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), - Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), - Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), - Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), - Prise en compte de la Co-activité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la co-activité avec le personnel des établissements de santé), - Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 09/04/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : - Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. - Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. - Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. - Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0120

Titre : Lot 66 : Stores - Fermetures - ZONE 5

Description : Lot 66 : Stores - Fermetures pour les établissements de la ZONE 5

Identifiant interne : Lot 66

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45421143 Travaux d'installation de stores

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 300,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 16, 17, 18, 20, 22, 25, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 40, 44, 45, 47, 48, 51, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 66 et 68 à compter du 02/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi-attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses).

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Se référer à l'article 6.1 du RC

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et sous-traitants les cas échéant), - Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), - Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), - Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), - Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), - Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), - Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), - Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), - Prise en compte de la Co-activité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la co-activité avec le personnel des établissements de santé), - Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requisite

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 09/04/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : - Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. - Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. - Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. - Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0121

Titre : Lot 67 : Voiries - Réseaux Divers - ZONE 5

Description : Lot 67 : Voiries - Réseaux Divers pour les établissements de la ZONE 5

Identifiant interne : Lot 67

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45233140 Travaux routiers

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 700,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 11, 26, 39, 52 et 67 à compter du 22/09/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi-attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses).

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Se référer à l'article 6.1 du RC

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur

40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et sous-traitants les cas échéant), - Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), - Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), - Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), - Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), - Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), - Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), - Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), - Prise en compte de la Co-activité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la co-activité avec le personnel des établissements de santé), - Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 09/04/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : - Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. - Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. - Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. - Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0122

Titre : Lot 68 : Fluides médicaux - ZONE 5

Description : Lot 68 : Fluides médicaux pour les établissements de la ZONE 5

Identifiant interne : Lot 68

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 160,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 16, 17, 18, 20, 22, 25, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 40, 44, 45, 47, 48, 51, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 66 et 68 à compter du 02/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi-attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses).

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Se référer à l'article 6.1 du RC

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et sous-

traitants les cas échéant), - Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), - Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), - Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations (le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), - Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), - Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), - Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), - Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), - Prise en compte de la Co-activité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la co-activité avec le personnel des établissements de santé), - Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 09/04/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : - Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. - Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. - Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. - Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0123

Titre : Lot 38 :Stores - Fermetures - ZONE 3

Description : Lot 38 : Stores - Fermetures pour l'établissement de la ZONE 3

Identifiant interne : Lot 38

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45421143 Travaux d'installation de stores

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,200,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale : - Pour les lots 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 16, 17, 18, 20, 22, 25, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 40, 44, 45, 47, 48, 51, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 66 et 68 à compter du 02/06/2025 ou de la date de réception de la notification par le titulaire si postérieure, jusqu'au 31/05/2026. Chaque lot peut être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Il s'agit d'un accord-cadre multi-attributaires à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses).

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Se référer à l'article 6.1 du RC

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'évaluation du critère « Prix » est réalisée à partir d'une ou de deux simulations masquée(s) par lot, élaborée(s) par le pouvoir adjudicateur et rendue (s) définitive(s) avant l'ouverture des offres. Ces simulations, qui reflètent des hypothèses représentatives des besoins du marché, ne seront pas communiquées aux candidats. Pour chaque offre, le montant total résultant de la simulation est calculé en appliquant les prix unitaires figurant au BPU remis par le candidat aux scénarios définis par le pouvoir adjudicateur. La méthode de notation figure à l'article 7.2.1 du RC.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La « Valeur technique » est appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 60 points et est décomposée comme suit : 1) Adéquation des moyens humains et matériels dévolus notée sur 40 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Description de l'organisation (le candidat présentera l'organisation mise en place par son entreprise pour répondre aux besoins et prestations objet du lot, avec notamment la répartition des rôles, l'identification d'un ou de plusieurs interlocuteurs dédiés, son organisation interne entre l'encadrement et les équipes opérationnelles et enfin l'organisation externe, avec les cotraitants et sous-traitants les cas échéant), - Moyens humains dévolus aux prestations (le candidat présentera les profils et les compétences de ces collaborateurs dédiés aux prestations et notamment pour le ou les interlocuteurs dédiés), - Moyens humains maximum mobilisables (le candidat présentera le nombre de collaborateurs en charge des prestations), - Moyens matériels et outillages dévolus aux prestations

(le candidat présentera les matériels et outillages dédiés aux prestations, et notamment les matériels spécifiques qu'il pourrait être amené à utiliser dans le cadre de certaines prestations), - Présentation de l'équipe d'encadrement pour la réalisation des devis et le suivi du chantier. (CV, expériences, compétences). 2) Description de la méthodologie de travail que l'entreprise compte mettre en oeuvre pour l'exécution de ces prestations dans un environnement hospitalier très exigeant notée sur 20 points au regard des sous-éléments d'appréciation suivants : - Méthodologie mise en place (le candidat présentera les modes opératoires pour la prise en charge et l'exécution des travaux prévus au CCTP, la planification des interventions, les règles de sécurité mises en place ou encore sa gestion des installations de chantier), - Fonctionnement de l'entreprise (le candidat présentera notamment ses moyens et circuits de communication mais également son processus de gestion de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement) le cas échéant et enfin son processus de suivi de levée de réserves), - Prise en compte des contraintes techniques, réglementaires et sanitaires en milieu hospitalier (le candidat présentera les mesures mises en place pour l'exécution des prestations dans un environnement hospitalier), - Prise en compte des nuisances (le candidat présentera les mesures mises en place pour la réduction des nuisances dans le cadre des prestations dans un environnement hospitalier : Bruit, empoussièrement, nettoyage), - Prise en compte de la Co-activité (le candidat présentera les mesures mises en place pour des prestations en milieu occupé et sa gestion de la co-activité avec le personnel des établissements de santé), - Délais de prise en charge des demandes (le candidat présentera les circuits de prise en charge des demandes et des productions de devis, ainsi que son délai de réponse aux sollicitations).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 09/04/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : - Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. - Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. - Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. - Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : CHU AMIENS PICARDIE

Numéro d'enregistrement : 26800014800125

Adresse postale : 1 Rond-Point Christian Cabrol

Ville : Amiens cedex 1

Code postal : 80054

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Adresse électronique : direction.achats-ght@chu-amiens.fr

Téléphone : 0322088630

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif d'Amiens

Numéro d'enregistrement : 17800005500016

Adresse postale : 14 rue Lemerchier CS 81114

Ville : Amiens Cedex 01

Code postal : 80011

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-amiens@juradm.fr

Téléphone : 0322336170

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 10 - Modification

Version de l'avis antérieur à modifier : c22094a1-498b-4d2f-ad66-72c0f4b87ef9-01

Principale raison de la modification : Correction par l'acheteur

Description : 1. En accord avec la modification de l'article EL10 de la norme NFC15-100 concernant les ERP (Établissement recevant du public en droit français), les bordereaux de prix unitaires des lots suivants sont modifiés : - Lot 09 - Electricité - CFO, CFA, SSI - Lot 24 - Electricité - CFO, CFA, SSI - Lot 37 - Electricité - CFO, CFA, SSI ind 1 - Lot 50 - Electricité - CFO, CFA, SSI - Lot 65 - Electricité - CFO, CFA, SSI 2. La consultation citée en référence a fait l'objet d'une modification portant sur la clarification des sous-éléments d'appréciation des sous-critères du critère d'attribution "valeur technique". Cette modification vise à préciser les sous-éléments d'appréciation afin d'assurer une meilleure compréhension par les candidats. Les sous éléments d'appréciation relatifs aux moyens matériels et outillages maximum mobilisables et aux délais de réalisation des travaux ont été supprimés. Les critères de jugement des offres ainsi que les sous-critères et la pondération demeurent inchangés. Seuls les sous-éléments d'appréciations sont précisés. Par conséquent, le règlement de la consultation ainsi que le cadre de réponse du mémoire technique du DCE ont été modifiés. 3. Afin de permettre aux candidats de prendre connaissance de ces modifications, la date limite de remise des offres initialement prévue au 04/04/2025 à 12h00 est reportée au 09/04/2025 à 12h00.

10.1 Modification

Identifiant de la section : LOT-0001

Identifiant de la section : LOT-0063

Identifiant de la section : LOT-0064

Identifiant de la section : LOT-0065

Identifiant de la section : LOT-0066

Identifiant de la section : LOT-0067

Identifiant de la section : LOT-0068

Identifiant de la section : LOT-0069

Identifiant de la section : LOT-0070

Identifiant de la section : LOT-0071

Identifiant de la section : LOT-0072
Identifiant de la section : LOT-0073
Identifiant de la section : LOT-0074
Identifiant de la section : LOT-0075
Identifiant de la section : LOT-0076
Identifiant de la section : LOT-0077
Identifiant de la section : LOT-0078
Identifiant de la section : LOT-0079
Identifiant de la section : LOT-0080
Identifiant de la section : LOT-0081
Identifiant de la section : LOT-0082
Identifiant de la section : LOT-0083
Identifiant de la section : LOT-0084
Identifiant de la section : LOT-0085
Identifiant de la section : LOT-0086
Identifiant de la section : LOT-0087
Identifiant de la section : LOT-0088
Identifiant de la section : LOT-0089
Identifiant de la section : LOT-0090
Identifiant de la section : LOT-0091
Identifiant de la section : LOT-0092
Identifiant de la section : LOT-0093
Identifiant de la section : LOT-0094
Identifiant de la section : LOT-0095
Identifiant de la section : LOT-0096
Identifiant de la section : LOT-0097
Identifiant de la section : LOT-0098
Identifiant de la section : LOT-0099
Identifiant de la section : LOT-0100
Identifiant de la section : LOT-0101
Identifiant de la section : LOT-0102
Identifiant de la section : LOT-0103
Identifiant de la section : LOT-0104

Identifiant de la section : LOT-0105

Identifiant de la section : LOT-0106

Identifiant de la section : LOT-0107

Identifiant de la section : LOT-0108

Identifiant de la section : LOT-0109

Identifiant de la section : LOT-0110

Identifiant de la section : LOT-0111

Identifiant de la section : LOT-0112

Identifiant de la section : LOT-0113

Identifiant de la section : LOT-0114

Identifiant de la section : LOT-0115

Identifiant de la section : LOT-0116

Identifiant de la section : LOT-0117

Identifiant de la section : LOT-0118

Identifiant de la section : LOT-0119

Identifiant de la section : LOT-0120

Identifiant de la section : LOT-0121

Identifiant de la section : LOT-0122

Identifiant de la section : LOT-0123

Description des modifications : La présente consultation, pour l'ensemble des lots, a fait l'objet d'une clarification concernant les sous-éléments d'appréciation des sous-critères du critère d'attribution "valeur technique". Cette clarification vise à préciser les sous-éléments d'appréciation attendus afin d'assurer une meilleure compréhension par les candidats. Les sous éléments d'appréciation relatifs aux moyens matériels et outillages maximum mobilisables et aux délais de réalisation des travaux ont été supprimés. Les critères de jugement des offres ainsi que les sous-critères et la pondération demeurent inchangés. Seuls les sous-éléments d'appréciation sont précisés et clarifiés. Par conséquent, le règlement de la consultation ainsi que le cadre de réponse du mémoire technique du DCE ont été modifiés sur la plateforme PLACE. Afin de permettre aux candidats de prendre connaissance de ces modifications, la date limite de remise des offres initialement prévue le 04/04/2025 à 12h00 est reportée au 09/04/2025 à 12h00.

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 3afdcbbb-d3de-4c52-bd58-bdcacf98d364 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 21/03/2025 à 15:43

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 21/03/2025